

## Rapport d'activités

### Intervention du Dr Louis Reymondon Secrétaire général de VIVA

Quelle est l'activité de VIVA face à cette situation toujours très préoccupante ?

Le Bureau est composé de 4 personnes, je vous invite à le renouveler :

- M. Jean Noël BRANDENBURGER, président en exercice
- M. Christophe BOUCHERIT, vice-président (que nous remercions de nous accueillir ici)
- Mme Edmée ESCOFFIER, trésorière
- Dr Louis REYMONDON, secrétaire général.

Il travaille et se réunit souvent sous forme d'un "Bureau élargi" qui fait appel, en fonction des sujets et des disponibilités de chacun, à divers membres de votre Association particulièrement compétents dans leur champ d'activité socio-professionnelle : **Monde agricole** et **Hôtellerie de plein air** sont deux activités majeures auxquelles se rattachent **d'autres métiers et d'autres commerces**.

Le rôle de ce Bureau est d'être une *courroie de transmission* entre la société civile et les pouvoirs publics et son travail, bénévole (il faut le souligner), consiste à comprendre vos difficultés pour être porteur de vos soucis et de vos doléances et à cultiver d'autre part des relations personnalisées avec les acteurs publics de la prévention et de la protection nécessaires de vos familles et de vos activités :

- Pour bien vous faire connaître, il faut que vous adhérez et soyez assurés que VIVA est à votre écoute, solidairement et dans le plus parfait désintéressement. N'hésitez jamais à prendre contact par mail contact @ viva2010.org, par lettre ou par téléphone pour soumettre vos difficultés et partager questions et solutions : **On ne peut progresser que dans un souci commun et par le développement du lien social qui nous unit**. Car le fleuve en crue n'a pas choisi ses victimes, il a tout ravagé sur son passage et **tous les sinistrés sont solidaires dans l'épreuve**. La population épargnée doit aussi les soutenir, c'est pourquoi nous remercions de leur présence les sympathisants isolés ou associatifs. Cela relève aussi de la solidarité nationale.

VIVA est visible sur [www.viva2010.org](http://www.viva2010.org) et <http://facebook.viva2010.org>, où l'on s'efforce de vous informer et auquel vous êtes invités à procurer des informations. Il exprime aussi chaque fois sa sympathie aux autres victimes d'inondations, hélas trop nombreuses sur la planète !

Le Rapport de la Cour des Comptes estime à 1 milliard 658 € le coût des inondations de 2010 : que de **travaux de prévention** auraient pu être réalisés à ce prix !

- Pour demander aux Pouvoirs publics de répondre à nos attentes, VIVA s'acharne à comprendre *qui fait quoi*, à quel niveau se prennent les décisions politiques, techniques et financières, quelles sont les compétences et les ressources en capacité de faire avancer les **procédures de réparation des dommages endurés** et de **protection contre les risques à venir** ?

Depuis l'AG de 2011, **VIVA a multiplié les contacts** pour se repérer dans "la complexité des rouages de notre Administration" (X. Beulin) dont M. le Préfet lui-même dénonce "plusieurs décennies de carence et d'immobilisme", tout en annonçant que "les choses se mettent en place avec de la cohérence et de la coordination, qu'elles changent de dimensions, surtout avec le PAPI (pilote par le CG83)". On voudrait le croire lorsqu'il affirme que "2012 sera l'année zéro de la reconquête et que l'Etat a montré une volonté totale et indéfectible en la matière" ! C'est ainsi que le Président de la section Maures-Estérel de la FDSEA, proche de VIVA, a pu répondre "Maintenant, on apprécie les actions, on voit que ça bouge, on dirait qu'il y a un frémissement.e mais il faut que cela continue. Il est vrai que la charge de travail est importante. Si on n'avait pas confiance, on aurait tout arrêté Aujourd'hui, on est moins méfiant. On est entendu et ça permet d'avancer". Voici, par exemple, pour VIVA, **des participations instructives** :

- Octobre 2011 à Paris, **AG de l'Union Nationale de Lutte Contre les Inondations (UNALCI)** : échanges avec d'autres "inondés" de France représentés au niveau gouvernemental.
- Janvier 2012 à Bordeaux, **Assises Nationales sur les Risques Majeurs**, où l'on insiste sur l'obligation d'un *traitement global* du bassin versant (idée simple et logique introduite par la France au Sommet de Copenhague ! ). On mesure les *difficultés d'une gouvernance globale* car, si le Conseil Général peut piloter, comme il le fait, des études d'intention en vue d'un PAPI opérationnel, il faudra bien **définir un organe fédérateur** ayant qualité et pouvoir de "Maître d'ouvrage" pour trouver d'abord les cofinancements

nécessaires à l'engagement des travaux. Cela n'est pas dans les compétences d'un Conseil Général, ni a priori de l'État puisque les Collectivités locales sont souveraines dans leurs choix et attributions budgétaires.

- A l'issue d'un Colloque organisé à Aubagne, un échange précis de courriers avec le Directeur de la **DREAL** a permis à VIVA de comprendre clairement que tout projet d'action et de protection contre les inondations doit être d'abord présenté avec un financement initial de la Collectivité locale : les cofinancements viennent ensuite seulement. Il faut **plusieurs Collectivités car on doit réfléchir et agir à l'échelle du bassin versant**. Comment harmoniser entre elles une action commune et une juste répartition des charges entre les budgets communaux ? Le SIAN et le SIACIA font se qu'ils peuvent mais les moyens qui leur sont attribués par les communes sont ridicules (et pas forcément justes dans leur répartition) au regard de l'ampleur des travaux complémentaires que chacun perçoit comme indispensables : "désensabler l'embouchure, rétablir le lit à son état ancien, en largeur et en profondeur, repousser de 10 mètres la ripisylve pour créer une plate-forme de part et d'autre du lit", déclare le président du SIACIA. A cela, le Préfet du Var ajoute lui-même "la nécessité d'ouvrages hydrauliques plus lourds...".
- Dans sa **campagne législative**, le candidat élu a placé comme "priorité incontournable pour l'avenir du territoire de mobiliser tous les acteurs (Etat, Département) pour la mise au point d'une réelle protection de la Plaine de l'Argens contre les inondations". Ce même engagement a été repris par les élus présents au **Forum du CR PACA** qui a suivi : il s'agit de travaux d'envergure et donc de cofinancements très lourds.
- En février 2012, le **Sénat** a accédé au vœu de VIVA en créant une Mission Commune d'Information dont le sénateur du Var, M. Pierre-Yves COLLOMBAT, est le rapporteur afin de pointer les dysfonctionnements et d'observer (voire orienter) les mesures nécessaires à la protection des inondations dans le sud-est de la France. Ce Rapport, rendu le 24 septembre, indiquera peut-être l'organisme fédérateur à créer (EPAD ou plutôt EPAGE) pour mettre en œuvre vite et bien le "PAPI d'intention" conçu, vu l'urgence, au pas de course par le CG83.

C'est pour avoir des idées précises, au delà des paroles et des incantations tellement entendues du style "la plaine de l'Argens sera agricole ou ne sera pas !", que VIVA vous propose maintenant **trois présentations audio-visuelles instructives** :

- La première est une descente de l'Argens depuis Carcès jusqu'à l'estuaire : l'accumulation d'embâcles végétaux et d'obstacles divers à l'écoulement des eaux se passe de commentaires. Des travaux seraient dans l'intérêt commun, des hommes et de la nature.
- La seconde présente le Programme d'Actions de Protection des Inondations (*PAPI d'intention*) que le Service de l'Environnement du Conseil Général a pris en charge de piloter. Nous sommes au seuil de la seconde étape : l'engagement des travaux préconisés.
- La troisième enfin évoque la reconquête des terres abandonnées dans les 3 000 hectares de la plaine fertile de l'Argens. C'est un point du Service de l'Agriculture du CG83 sur le projet d'Aménagement foncier agricole qui concerne aussi la SAFER, la Chambre d'Agriculture et préoccupe les Syndicats agricoles comme les sinistrés exploitants ou désireux de s'installer.

La parole sera alors donnée aux **Syndicats intercommunaux d'aménagement des rivières** dans l'esprit de les voir un jour harmoniser leurs actions et fédérer leurs moyens. La question de la nécessité d'un EPAGE (**Etablissement public d'aménagement et de gestion du bassin de l'Argens**) sera ainsi posée.

Pour une vraie prise en charge, VIVA redemande au Maire de Fréjus **un adjoint délégué à l'avenir environnemental et agricole de la Plaine**, comme celui délégué à la ZA de La Palud, en vue d'un **projet global** de préservation des emplois de toutes les entreprises sinistrées, encore aujourd'hui en péril.

En outre, l'aménagement de la plaine, qui est et reste **un delta**, ne fera pas l'économie d'une réflexion sur le mode d'habiter, particulièrement des agriculteurs sur leurs terres, et de la **métamorphose de l'architecture** en types de constructions sur pilotis ou d'habitats sécurisés.

Nous ferons enfin voter à votre Assemblée un projet de **MOTION** que l'on espère largement entendue à tous les niveaux de responsabilités.

Merci de votre attention et de votre participation